

Pêche côtière et développement humain à Vanuatu et dans d'autres régions de Mélanésie

Francis R. Hickey¹

Résumé

On commence à s'intéresser au rôle que pourrait jouer la pêche dans la promotion du développement humain et à la nécessité de trouver des mesures plus efficaces à cet effet. Vanuatu et les pays mélanésien voisins ont en commun des régimes coutumiers de propriété foncière et/ou récifale, des économies partagées entre zones urbaines et rurales, et une multitude de systèmes de savoirs préexistants ou traditionnels destinés à promouvoir la sécurité alimentaire et sociale des ménages. Ces conditions offrent des possibilités sans pareil d'explorer des moyens originaux de mesurer le développement humain, dont il n'est pas facile de rendre compte à l'aide des seuls indicateurs classiques tels que le produit intérieur brut (PIB), l'indice du développement humain (IDH) ou les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM). Ces pistes sont brièvement explorées du point de vue des objectifs de développement humain — réduction de la pauvreté, amélioration de l'éducation et promotion de l'égalité des sexes — et dans le but d'attirer l'attention des autorités de la région sur l'intérêt de la pêche côtière en tant que facteur de développement humain, de mettre au point d'autres modèles du développement humain et de prendre des dispositions mieux adaptés aux spécificités de l'Océanie. Cet article plaide en faveur de la reconnaissance de la valeur de la pêche côtière et de sa prise en compte en tant qu'indicateur important des objectifs de développement humain que sont la réduction de la pauvreté, l'éducation et l'égalité des sexes.

Introduction

La République de Vanuatu est un archipel constitué de 83 îles peuplées de 229 000 habitants, principalement des Mélanésien, appartenant à plus de 110 groupes culturo-linguistiques différents. Vanuatu peut donc s'enorgueillir de posséder une des plus grandes diversités culturelles par habitant du monde. Le pays demeure toutefois l'un des moins avancés, selon les critères des Nations Unies, avec un PIB par habitant de 1500 dollars des États-Unis d'Amérique. Depuis trois ans, le PIB augmente de 5 à 7 % par an (Gay 2008), sous l'effet notamment de la mondialisation et de l'adoption d'une politique du développement tournée vers les investisseurs étrangers. Ce sont en particulier les secteurs du tourisme, de l'immobilier côtier² et des services associés qui accusent une croissance (Gay 2008.).

Cette croissance économique s'est concentrée dans les deux centres urbains, où résident 20 % des habitants. Les zones rurales, où 80 % de la population continuent d'habiter sur des terres traditionnelles, vivent principalement de l'agriculture et de la pêche. La disparité de croissance économique reflète la profonde dichotomie qui marque l'économie de Vanuatu : l'économie monétaire officielle qui a cours dans les centres urbains, et l'économie « traditionnelle » ou parallèle, « non monétaire », qui caractérise les zones rurales. La croissance économique étant surtout l'apanage des zones urbaines en rapide expansion, le fossé se creuse entre les nantis et les plus démunis. Ces conditions créent un terrain favorable à la criminalité et aux troubles sociaux (Gay 2008).

Dans une grande partie de la Mélanésie rurale, les gens ont encore un mode de vie non commercial, ou vivrier, qui s'appuie sur des systèmes de savoirs préexistants, et où il n'y a pratiquement pas de chômage, mais beaucoup de temps libre. Au nombre de ces systèmes de connaissances figurent des réseaux d'entraide et de troc entre des familles élargies, ainsi que des systèmes coutumiers de propriété des espaces terrestres et marins qui prévoient l'octroi de droits d'accès au sein de groupes de parenté.

Une économie dichotomique

La plupart des économies mélanésiennes sont fortement polarisées : l'économie formelle (monétaire) des centres urbains s'oppose à l'économie informelle ou traditionnelle des zones rurales, fondées sur des systèmes de richesse traditionnels. Cette seconde forme inclut l'accès aux terres et aux ressources, mais aussi des formes de monnaie sociale telles que l'échange, le troc, le crédit et les réseaux de capital collectif, ainsi que des savoirs traditionnels et des systèmes de gestion des ressources qui servent à promouvoir la sécurité alimentaire et sociale des ménages. Ces formes de monnaie sociale sont en grande partie intangibles et, par définition, difficiles à mesurer ou apprécier.

Parmi les articles tangibles traditionnels exprimant la richesse et utilisés dans les rituels d'échange, il faut citer : les terres, les cochons, les nattes, le jade, le kava, les ignames et de nombreux autres produits alimentaires et ressources marines : tortues, bijoux en carapace de tortue, monnaie en coquillage, poissons et mollusques. Le *kina* de

¹ Centre Culturel de Vanuatu, B.P. 184, Port-Vila, Vanuatu. Courriel : francishi@vanuatu.com.vu

² Sur l'île centrale d'Efate, de vastes portions du littoral sont désormais aliénées au profit de la promotion immobilière pour des expatriés et du développement touristique. Les conflits portant sur l'accès à des zones de pêche traditionnelles sont de plus en plus courants, les lotissements et complexes hôteliers de luxe rendant difficile l'accès des récifs à leurs gardiens, et empêchant ceux-ci de surveiller et de gérer leurs ressources marines. Cela nuit par conséquent aux moyens de subsistance et contribue à l'érosion des systèmes de propriété coutumière des espaces marins.

Papouasie-Nouvelle-Guinée et le *tabua* des Îles Fidji sont des exemples bien connus de monnaies fabriquées à partir de ressources marines. Traditionnellement, à Vanuatu, les habitants des villages côtiers participant à des réseaux d'échange à l'intérieur des terres troquaient des produits de la mer contre des végétaux et d'autres ressources terrestres (Hickey 2006, 2007). Dans tout l'archipel, il existait aussi des systèmes d'échange inter-îles entre partenaires commerciaux (Huffman 1996). Ces systèmes de troc permettaient de redistribuer les produits alimentaires et autres entre les différents biomes, en saison d'abondance, tout en consolidant les alliances de parenté et en maintenant des relations pacifiques entre partenaires commerciaux (Hickey 2006, 2007).

Définition de la pauvreté

Or, ni le PIB ni l'IDH³ ne reflètent ces éléments de richesse qui sont pourtant le fondement de la plupart des sociétés rurales de Mélanésie et des habitants de nombreuses zones urbaines qui demeurent, à des degrés variables, des parties prenantes des systèmes ruraux de troc. L'accès aux ressources terrestres et marines permet aussi de participer à l'économie de marché qui favorise à son tour les possibilités de développement humain en donnant accès aux systèmes éducatif et sanitaire. Il en résulte une situation pour le moins insolite, à Vanuatu et dans d'autres régions de Mélanésie : une famille élargie peut ainsi avoir la garde de plus de 300 hectares de montagnes fertiles, descendant en pente douce jusqu'à une longue plage de sable blanc, bordée d'un grand récif frangeant regorgeant d'espèces marines vivantes. Malgré l'étendue de ses biens cumulés, une telle famille sera considérée comme pauvre et démunie au regard de la plupart des critères du développement international !

D'après une étude économique récemment réalisée à Vanuatu par les Agences néo-zélandaise et australienne pour le développement international, « nombre de fonctions de la croissance moderne — bien-être, stabilité, équité, cohésion sociale et moyens de subsistance durables d'une population en pleine expansion — sont assurées grâce aux valeurs coutumières, solides et profondément enracinées, de Vanuatu, y compris son économie coutumière » (Beazely et Mullen 2006). Par ailleurs, on a noté que l'économie rurale traditionnelle, en grande partie non monétaire, a réussi à absorber une croissance démographique de la population rurale de 90% depuis l'indépendance (en 1980), sans provoquer de pénurie alimentaire ni déposséder les gens de leurs terres, et que « le succès le plus discret du secteur productif a été la réaction massive de son économie traditionnelle (insulaire) à l'essor rapide de la population. De tout temps, l'économie traditionnelle de Vanuatu a su faire vivre des populations sans cesse plus nombreuses (Beazely et Mullen 2006).

Dans le contexte mélanésien, les efforts de développement et les outils de mesure tels que les concepts de pauvreté⁴ que à la base des ODM ou de l'IDH devraient être attentivement réexaminés ; une grande partie du capital que possèdent les Ni-Vanuatu — par exemple les droits traditionnels sur les terres et les ressources, et le capital social sous forme de réseaux d'échange — n'est pas prise en compte par le PIB, l'IDH ni les ODM. En réalité, on estime que 51% des habitants de zones rurales disposent de moins d'un dollar É.-U. par jour pour vivre (ADB 2003), mais en fait il y a très peu de pauvreté (à l'exception de quelques squats urbains). Il faut noter qu'en 2006, la New Economics Foundation, implantée au Royaume Uni, a reconnu Vanuatu comme étant « le pays le plus heureux du monde » dans sa publication intitulée « The Happy



Une famille de retour de son jardin, laissant une empreinte écologique minimale. (Photo : F. Hickey).

³ L'indice IDH, mis au point en 1990, est utilisé à la place du PIB pour mesurer l'espérance de vie (à la naissance), le niveau d'alphabétisation et d'éducation atteint et le PIB. Les Nations Unies ont adopté ce critère pour pouvoir comparer des pays et les classer dans les catégories de pays industrialisés, en développement ou sous-développés. Il porte aussi sur le niveau d'aide accessible à ces pays. Pour les détracteurs de l'IDH, bien que celui-ci prenne en compte des indicateurs sociaux qui vont au-delà du PIB, il est encore considéré comme une mesure brute du développement humain et présente une valeur limitée quand on veut faire des comparaisons d'une époque à l'autre.

⁴ Dans ces deux modèles, la pauvreté se mesure d'après le PIB par habitant et la proportion de personnes disposant de moins d'un dollar par jour.

Planet Index » (HPI)⁵. Ce classement reposait sur les trois indicateurs du bien-être : bonheur, espérance de vie et empreinte écologique, qui reflètent tous l'exploitation durable des ressources.⁶

Depuis 2004, le Centre culturel de Vanuatu promeut le modèle économique traditionnel, avec le concours de l'UNESCO. Ce modèle est considéré comme le plus approprié des modèles de promotion de moyens de subsistance durables, qui prend en compte l'ensemble des secteurs (le secteur essentiel étant celui de la gestion des ressources) et qui est par définition adapté au milieu culturel océanien (Ruddle et Hickey 2008). Les autorités nationales ont reconnu la pertinence du modèle promu et l'ont adopté en 2007, puis en 2008, comme thème du développement national.

Vanuatu reconnaît que l'économie traditionnelle est pour beaucoup dans la capacité du pays d'assurer la sécurité alimentaire et sociale, l'emploi, la diversité des moyens de subsistance, la bonne gouvernance, le bonheur et le développement humain durable. En même temps, c'est un facteur d'auto-suffisance et d'adaptation, qui permet à l'économie nationale de faire face aux flambées et aux crises du marché international, telles que celles survenues à la fin de 2008. Ainsi, le développement du tourisme, surtout axé sur trois îles, génère désormais près de 20 % du PIB de Vanuatu. Sous l'effet de la nouvelle crise financière mondiale qui se dessine, ce secteur devrait toutefois être parmi les premiers à décliner. Les pouvoirs publics encouragent les Australiens, principaux visiteurs de Vanuatu (Gay 2008), à passer leurs vacances chez eux pour contribuer à pallier la crise financière (Pacific Pulse 2008). Il importera donc, au cours des prochaines années, que les communautés et ménages qui gagnaient surtout leur vie grâce au tourisme renouent avec leur économie traditionnelle afin de renforcer leur sécurité alimentaire et sociale et de résister aux effets négatifs des fluctuations économiques mondiales.

Le paysage culturel mélanésien : nécessité d'élaborer de nouveaux modèles du développement autochtone

Le paysage culturel dans lequel s'inscrit l'économie rurale ou traditionnelle de Vanuatu se caractérise par les traits généraux suivants :

- La plupart des terres et récifs relèvent du régime de propriété coutumière (97 %) ;
- Au quotidien, les communautés parlent des langues vernaculaires (on estime à 113 le nombre de langues vernaculaires en usage à Vanuatu) ;
- Les liens et relations de parenté traditionnels sont la principale forme d'organisation et de monnaie sociales ;

- 80 % des habitants produisent leur propre nourriture biologique dans leurs jardins, complétée par l'élevage à petite échelle et la pêche ;
- Une tradition de non spécialisation demeure vivace ; cela permet d'étaler les risques et de promouvoir la sécurité alimentaire et sociale des ménages face à des menaces extérieures — cyclones, séismes, tsunamis, etc.
- Des rites strictement observés sur de nombreuses îles continuent de mobiliser l'énergie de la plupart des communautés. Par tradition, l'économie rurale de Vanuatu ne relève pas d'une culture de la thésaurisation, mais plutôt d'une culture d'accumulation de richesses à des fins de redistribution ;
- La gouvernance et le leadership traditionnels demeurent des éléments importants de l'organisation sociale et prévoient des mécanismes de résolution de conflits, y compris dans le domaine de la gestion des ressources.

Bien qu'une grande partie de ce paysage culturel s'étende à l'ensemble de la Mélanésie et à d'autres régions d'Asie et du Pacifique, de nombreux archipels ont vu ces caractéristiques s'éroder sous l'effet du colonialisme et de l'application de modèles de développement occidentaux. Peu après le contact avec les Européens, les systèmes de propriété des espaces terrestres et marins et les systèmes de chefferie traditionnels ont souvent été la cible des puissances coloniales désireuses de pacifier et d'occidentaliser les pays (Nari 2000; Van Trease 1987; Crocombe 1987). Bien des pays continuent de se débattre avec des systèmes fragmentaires de gouvernance traditionnelle et des régimes coutumiers de propriété des terres et des récifs (Johannes 1978; Foale et Manele 2004). Ces systèmes de propriété et de gouvernance locale restent toutefois au cœur des systèmes préexistants ou traditionnels de gestion des ressources naturelles (Johannes et Hickey 2004).

Les stratégies visant à promouvoir la diversification à des fins de sécurité alimentaire et sociale des ménages ne se limitent pas aux îles du Pacifique, mais sont également appliquées en Asie et dans d'autres régions du monde. La diversification des stratégies en matière de moyens de subsistance contribue non seulement à renforcer la sécurité des ménages, en s'appuyant sur diverses options et opportunités, mais également à réduire la pression qui s'exerce sur les ressources naturelles, en réduisant ainsi la vulnérabilité des ménages et communautés devant les chocs ou le stress qui résultent des cycles saisonniers des marées, des variations d'abondance des ressources et de leur disponibilité, et de changements extérieurs tels que la variabilité et les changements climatiques (Hickey 2007). La diversification de la sécurité des ménages a pour but de promouvoir l'adaptabilité à long terme des ménages et des communautés et de conserver un large éventail de savoir-faire.

⁵ www.happyplanetindex.org

⁶ L'indice HPI a été mis au point par la New Economics Foundation pour prendre en compte non seulement le bien-être humain, mais aussi le coût environnemental à long terme du maintien de ce bien-être. À cet égard, ce n'est pas vraiment un indice du « bonheur » (qui demeure extrêmement subjectif et échappe à toute quantification), mais plutôt une mesure de la capacité de l'environnement d'assurer le bien-être, ou une estimation de la quantité de ressources naturelles utilisées pour assurer durablement le mode de vie d'une nation. C'est la concrétisation de l'appel lancé par l'UICN en faveur de la mesure chiffrée de la production de bien-être humain (qui ne s'exprime pas nécessairement en termes de biens matériels) par unité d'extraction ou de coût imposé à la nature (Adams 2006).

Valeur économique de l'agriculture, de la pêche côtière et hauturière à Vanuatu

En Océanie, les dispositions prises en matière de production halieutique et la contribution de celle-ci au PIB sont souvent associées aux données relatives aux secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'élevage. Du point de vue des recensements et des moyens de subsistance, c'est une démarche rationnelle, car cet ensemble est indissociable dans des économies rurales. Afin de tenir compte de l'économie traditionnelle, le Service national de la statistique de Vanuatu estime la production vivrière de l'agriculture (foresterie et élevage compris) et celle de la pêche et les inclut dans le PIB. La production agricole totale, vivrière et commerciale, représente environ 14,3 % du PIB global de Vanuatu en 2007 (NSO 2008). La contribution globale de la pêche commerciale et non commerciale au PIB de Vanuatu était estimée à 1 % seulement. En revanche, la part du secteur tertiaire dans le PIB est d'environ 72 % environ, en incluant les principaux contributeurs que sont le commerce de gros et de détail, les transports et les télécommunications, le tourisme, le secteur public et les banques extraterritoriales, tous situés essentiellement dans les centres urbains. L'agriculture (y compris la foresterie, l'élevage et la pêche) et les filières vivrières viennent toutefois au second rang des contributeurs au PIB et emploient plus de personnes que les autres secteurs (Gay 2008).

La faible contribution de la pêche au PIB, telle qu'estimée, est une indication un peu fallacieuse de sa contribution nationale au développement humain. Un recensement agricole effectué en 2006 montre en effet que 86 % des ha-

bitants de zones rurales et 48 % des habitants de zones urbanisées (pour une moyenne générale de 78 %) tire sa nourriture et ses revenus de la pêche côtière, contre 61 % selon l'enquête de 1999 (NSO 2006). D'après un recensement plus approfondi des activités halieutiques, les ménages de zones rurales effectuent en moyenne trois sorties de pêche par semaine (NSO 2007) pour assurer leur sécurité alimentaire. De fait, la valeur des prises côtières vivrières réalisées dans la plupart des nations océaniques, y compris Vanuatu, est estimée supérieure, en termes économiques, à celle des prises côtières commerciales (Dalzell et al. 1996). Pour Vanuatu, on a estimé que la valeur nominale⁷ des prises annuelles vivrières s'élevait à 1 953 360 dollars É.-U. en tout, tandis que les prises côtières commerciales étaient estimées à 1 514 364 dollars, soit un total de 3 467 724 dollars (Dalzell et al. 1996). Bien que ces estimations soient obsolètes, elles indiquent la valeur de ces prises. Il est intéressant de noter que ces deux chiffres dépassent le montant des licences d'exploitation des ressources thonières perçu auprès de navires battant pavillon étranger, estimé à un million de dollars pour Vanuatu⁸ (Department of Fisheries 2007).

En outre, en Océanie, les prises non commerciales destinées à la consommation domestique ne sont pas toujours prises en considération dans l'estimation de la contribution de la pêche au PIB, d'où une sous-estimation de la valeur de cette contribution et l'absence de prise en compte de la pêche vivrière (Zeller et al. 2005). De plus, même si la contribution de la pêche vivrière à petite échelle au PIB est estimée, les chercheurs ont constaté qu'elle est considérablement sous-estimée, ce qui aggrave sa marginalisation (*op cit*).



Tarodières irriguées, où les poissons, les crevettes et les anguilles fertilisent le taro. (Photo : F. Hickey).

Gillett et Lightfoot (2001) ont fait des constats similaires : ils ont noté que la contribution de la pêche au PIB est sous-estimée dans la plupart des pays océaniques. Cela peut s'expliquer par l'omission des prises vivrières dans les chiffres officiels (en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les États fédérés de Micronésie, par exemple), et par de grandes disparités dans les méthodes employées par les différents pays pour calculer la production halieutique et sa contribution au PIB. Après avoir standardisé la méthode de calcul et calculé à nouveau la contribution de la pêche au PIB, ils ont trouvé que le pourcentage, parmi les pays océaniques étudiés, était en moyenne de 7 %, contre 5,4 avant la standardisation (Gillett et Lightfoot 2001).

À cela s'ajoute le fait que les prises côtières sont généralement effectuées

⁷ Pour les besoins de cette étude, le calcul de la valeur monétaire se fondait sur le prix qu'auraient atteint ces prises si elles avaient été vendues. L'accès à des produits de la mer frais et nutritifs favorise aussi la substitution à des produits d'importation et contribue donc à atténuer le déséquilibre de la balance commerciale de Vanuatu tout en contribuant au bon équilibre nutritionnel de la population.

⁸ Cette valeur, tirée des ressources thonières commerciales pêchées en haute mer, est relativement faible parce que les prises de thons sont transformées ailleurs, d'où une perte de valeur ajoutée à Vanuatu. (La capacité des usines à terre d'ajouter de la valeur aux prises de thons, de créer des emplois et de contribuer davantage au développement humain à Vanuatu et dans d'autres pays océaniques dépasse le cadre du présent article).

avec un équipement minimal, ce qui réduit les coûts intermédiaires et augmente les rapports de valeur ajoutée (Gillett et Lightfoot 2001) et les bénéfiques nets pour les pêcheurs. À Vanuatu, les prises côtières sont souvent réalisées à pied, depuis la plage, sur des platiers de récifs frangeants, ou le long de tombants ou de lagons à bord de pirogues à balancier. Éperviers et filets maillants, équipement de plongée libre et harpons, palangrottes et méthodes traditionnelles (ramassage sur le récif, sagaie, pièges, etc.) sont généralement utilisés. Le modeste investissement requis pour pratiquer la pêche à proximité du littoral permet à tous d'y accéder, pour un faible risque financier.

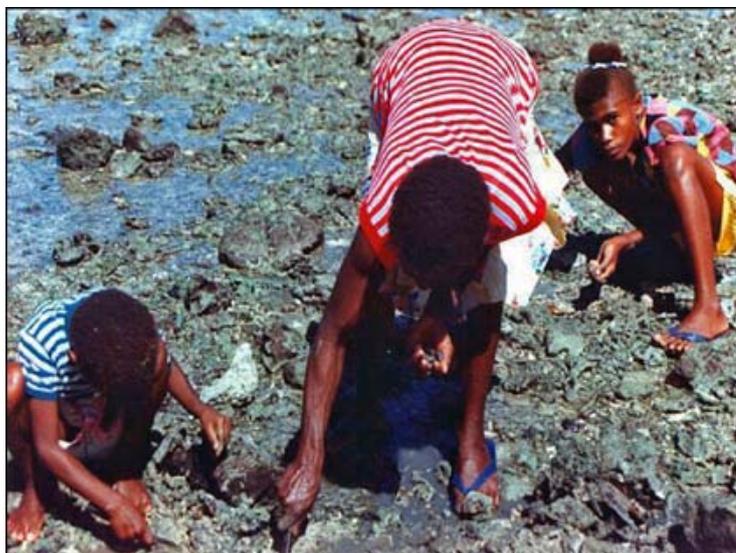
Promotion de l'égalité des sexes

Alors que l'accès aux eaux côtières et hauturières est normalement limité à des hommes à l'aide de bateaux à moteur et d'autres équipements, il est aisé à des femmes et des enfants d'accéder aux eaux proches du littoral. La contribution des femmes à la pêche, en Océanie et dans le monde entier, est souvent sous-estimée et mal reconnue (Williams 2008; Nowak 2008). Un objectif souvent cité dans les indices du développement humain, y compris les ODM, est l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. L'accès aux ressources côtières dont les femmes jouissent traditionnellement en Océanie permet de se rapprocher de cet objectif : ce sont essentiellement elles qui pratiquent la pêche sur le littoral de la plupart des pays insulaires. En outre, la recherche portant sur la place des femmes dans le secteur de la pêche en Océanie montre que les femmes ne se contentent pas de ramasser des ressources, mais qu'elles participent à tous les aspects de la pêche, depuis la capture jusqu'à la commercialisation, en passant par la transformation. Elles contribuent pour une part essentielle à la sécurité alimentaire locale et, ce faisant, déchargent souvent de cette tâche les hommes de la famille qui peuvent mener des activités de pêche commerciale. Les femmes participent de plus en plus à la pêche vivrière et commerciale à l'aide de techniques modernes et en mettant en pratique leurs savoir-faire traditionnels et leurs connaissances écologiques (Novaczek et al. 2005).

La plupart des femmes des zones rurales qui pratiquent la pêche utilisent en premier lieu leurs prises pour assurer la sécurité alimentaire de leur ménage. Cette activité n'impliquant aucun échange monétaire, cette activité est considérée par les décideurs et les bailleurs de fonds comme moins importante que la pêche commerciale (Novaczek et al. 2005). Cependant, les femmes participent de plus en plus à la pêche commerciale, y compris celle de troc, et ajoutent de la valeur à leurs prises. Nombre de femmes ayant accès à des marchés à Vanuatu pêchent des poissons, des poulpes et des coquillages (y compris des bécotiers) pour préparer des puddings traditionnels à la crème de coco. Elles vendent ce produit à valeur ajoutée sur les marchés municipaux ou d'autres points de vente po-

pulaires tels que des bars à kava. Certaines femmes des zones urbaines achètent tout simplement des poissons de récif dans des points de vente des villes pour cuisiner des puddings qu'elles vendent dans divers magasins, ajoutant ainsi de la valeur à ces prises. Inversement, la plupart des pêcheurs se contentent de vendre leurs prises sans ajouter de valeur. Il a également été observé, à Vanuatu et ailleurs, que les revenus tirés des activités halieutiques et de valorisation exercées par les femmes sont en grande partie consacrés à la sécurité alimentaire des ménages et à l'éducation, tandis que les revenus tirés des prises des hommes ne sont pas toujours disponibles à cet effet (Kronen et Vunisea 2008).

Les activités de pêche, de valorisation et de commercialisation menées par les femmes s'inscrivent parmi tout un éventail d'autres activités domestiques (là aussi, non rémunérées et sous-estimées) : jardinage, éducation des enfants, soins de santé, gestion du ménage, et d'autres tâches représentant une gamme exceptionnelle de savoir-faire et de savoirs traditionnels propres aux femmes. Or, la valeur de ces savoirs, en particuliers ceux qui concernent les ressources du littoral, demeurent largement inexplorées (Tarisei et Novaczek 2005). La recherche a montré que le modèle occidental de la pêche, surtout axé sur les hommes, et préconisé en Océanie, a contribué à répandre ce stéréotype et à sous-évaluer le rôle des femmes (Novaczek et al. 2005). En encourageant la prise de conscience du rôle essentiel des femmes dans la sécurité alimentaire et sociale des ménages et en promouvant les connaissances qu'elles détiennent en matière d'habitats côtiers et de leur gestion, on faciliterait la reconnaissance de la véritable valeur que revêtent la pêche pratiquée par les femmes et leur contribution potentielle à sa gestion. Du fait de la nature des rôles et des systèmes de savoirs spécifiques des femmes en Océanie, l'emploi d'agentes de terrain par les services des pêches faciliterait la pleine participation des femmes au développement de la pêche, notamment au travers d'une meilleure vulgarisation et d'autres modes de communication.



Femmes et enfants assurent la sécurité alimentaire des ménages en ramassant des coquillages sur le récif (Photo : F. Hickey).

Gestion de la pêche côtière, propriété coutumière des espaces marins, savoirs écologiques traditionnels et éducation

Hormis les règlements nationaux qui imposent des tailles limites à certaines ressources côtières commerciales (troca, bêche-de-mer et burgau), qui protègent les tortues et contrôlent l'exportation de produits marins, la gestion des récifs côtiers incombe essentiellement aux gardiens traditionnels des récifs, selon le régime de propriété coutumière des espaces marins. À Vanuatu, ce régime est officiellement reconnu dans le chapitre 12 de la Constitution, qui dispose :

Article 71 : « Toutes les terres situées dans le Territoire de la République appartiennent aux propriétaires coutumiers indigènes et à leur descendance. »

Selon la Loi relative à la réforme foncière, les terres comprennent « les terres immergées, y compris celles allant jusqu'au tombant externe du récif côtier, mais pas au-delà ».

Article 72 : « Dans la République les règles coutumières constituent le fondement des droits de propriété et d'usage des terres. »

En vertu de ces articles, les propriétaires coutumiers ont le droit de gérer leurs terres et leurs récifs, comme ils le font depuis des siècles. Or l'expression « propriété coutumière » a souvent été interprétée dans un sens occidental de propriété individuelle, et non au sens mélanésien de propriété collective des terres (Regenvanu 2008; Nari 2000). Il en a résulté une récente augmentation de la « vente » (en fait, des baux à long terme, généralement de 75 ans) de terres coutumières par des individus à des investisseurs étrangers, à des fins d'investissement et de spéculation, souvent sans le consentement d'autres personnes détenant des intérêts traditionnels légitimes.

Étant donné que ces terres étaient en grande partie côtières et que les prescriptions légales relatives à l'aménagement, à la mise en valeur des plages et aux premières évaluations d'impacts sur l'environnement étaient généralement ignorées » (Regenvanu 2008), les dégâts causés à l'environnement sont devenus de plus en plus visibles : érosion, sédimentation et destruction des habitats critiques pour les ressources, y compris les estuaires, les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers. Ces impacts touchent la pêche, le tourisme, les moyens de subsistance et les barrières naturelles aux tempêtes et à la montée des eaux, ainsi que les perspectives de développement humain qu'ouvre l'exploitation de ces ressources importantes. Du fait de leurs effets en aval, ces impacts sur les milieux côtiers sapent la valeur et la productivité des zones de pêche traditionnelles, fermées, qui sont encore couramment régies, à Vanuatu, par des systèmes de propriété coutumière des espaces marins (Johannes et Hickey 2004; Hickey 2007) et des aires marines protégées, de plus en plus préconisées dans le Pacifique afin de protéger les ressources marines (Ruddle et Hickey 2008).

Depuis longtemps, Vanuatu gère ses ressources au travers de systèmes de propriété coutumière des espaces marins

et de l'association de savoirs écologiques traditionnels, de croyances et de pratiques qui incluent des droits d'utilisateurs privilégiés, des interdits frappant certaines espèces, des fermetures saisonnières, des *tabous* alimentaires, des restrictions touchant les engins de pêche, des interdits comportementaux et des refuges spatio-temporels (Hickey 2006, 2007). Le service des pêches de Vanuatu soutient activement les pratiques coutumières et reconnaît que le système de propriété coutumière des espaces marins est un système décentralisé, viable, de gestion des ressources, qui incite les communautés à se sentir responsables de la bonne gestion de leurs propres ressources. Les chefs de village traditionnels continuent aussi de considérer que la gestion des ressources dont ils sont propriétaires fait partie de leur responsabilité traditionnelle et qu'elle s'appuie sur des systèmes préexistants, communautaires, de résolution des conflits.

Les communautés et leurs chefs assuraient aussi la surveillance et la mise en application des règlements nationaux, une fois qu'ils avaient pris connaissance de leur existence et de leur raison d'être (Johannes et Hickey 2004). Ce service fait faire aux pouvoirs publics d'énormes économies, qui peuvent être consacrées à l'amélioration des services d'éducation et de santé, par exemple), au lieu d'assurer la gestion centralisée des ressources de l'ensemble de l'archipel.

Les systèmes traditionnels de gestion des ressources sont également bien adaptés au milieu culturel océanien : ils se fondent sur plusieurs siècles d'observation et de gestion adaptative reposant sur les cycles locaux d'abondance, les cycles des marées et des conditions météorologiques, ainsi que sur des considérations socioculturelles et économiques locales (Ruddle et Hickey 2008). De fait, toutes les stratégies occidentales adoptées par la science occidentale de la gestion des ressources naturelles se trouvent déjà dans des stratégies traditionnelles en vigueur dans la majeure partie de l'Océanie (Johannes 1978; Hickey 2006, 2007).

Nombre d'anciens détiennent une impressionnante quantité de savoirs écologiques traditionnels, notamment sur la distribution spatio-temporelle des ressources, les migrations et concentrations des reproducteurs, les habitats de prédilection, les calendriers traditionnels de la pêche, les facteurs environnementaux, les compétences linguistiques, et d'autres connaissances utiles pour la gestion. Ces connaissances et capacités devraient être mobilisées et intégrées dans des plans de gestion communautaire des récifs côtiers. Malheureusement, de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds ignorent souvent les systèmes de savoirs préexistants (Ruddle et Hickey 2008), ce qui accentue leur marginalisation et leur appauvrissement. Toutefois, nombre de nations océaniques manquant de ressources humaines et de moyens financiers, elles sont souvent obligées d'accepter des approches occidentales pour accéder aux financements des bailleurs. Il en va de même pour les projets agricoles promouvant de nouvelles méthodes de cultures, y compris, par exemple, le projet d'introduction de la production de palmiers à huile à Vanuatu (reposant extensivement sur des pesticides, et qui ne résistera pas à des cyclones violents ; ce projet est donc voué à l'échec).

Face à la spectaculaire flambée récente des prix de produits alimentaires d'importation, il est de plus en plus important de conserver ce trésor de savoirs écologiques traditionnels qui, depuis des milliers d'années, assurent la sécurité alimentaire et sociale des ménages dans le Pacifique, tout en atténuant les impacts des fluctuations des marchés mondiaux, largement contrôlées et influencées par des nations éloignées du Pacifique. Il est également reconnu que les produits alimentaires biologiques cultivés dans des jardins mixtes — que l'on trouve généralement en Mélanésie et dans d'autres régions d'Océanie — ont une valeur nutritive et une qualité générale bien supérieures à celles des produits occidentaux, dont la production repose sur toute une gamme de produits chimiques. Thaman (2008) note aussi que « l'association de la diversité des espèces et de la diversité génétique des végétaux et animaux sauvages et domestiqués enrichit la diversité biologique des systèmes agricoles traditionnels, fondés sur la polyculture, et rend ceux-ci plus adaptables que les systèmes agricoles modernes. »

Les zones littorales présentent un intérêt supplémentaire : elles protègent la côte des cyclones, des ondes de tempête et des effets de l'élévation du niveau de la mer. Les récifs coralliens côtiers, les mangroves et les forêts associées forment des barrières naturelles contre l'érosion résultant de ces menaces et protègent les zones côtières où se situent la plupart des villes, villages et infrastructures du Pacifique. La nécessité de cette protection physique contre les menaces saisonnières, le réchauffement planétaire et l'élévation du niveau de la mer, devrait inciter à faire un usage durable et non destructeur des zones littorales.

La pêche littorale conserve une importance capitale pour pratiquement toutes les îles de Vanuatu, car elle contribue à garantir la sécurité alimentaire et sociale des ménages et à diversifier leurs moyens de subsistance (y compris pour en tirer des revenus qui peuvent servir à faire face aux frais d'éducation et à accéder aux centres de santé) (Gay 2008). À Vanuatu, la pêche littorale continue de se fonder sur un large corpus de connaissances écologiques traditionnelles, légué aux hommes et aux femmes par

leurs ancêtres et qui leur permet d'améliorer leurs prises, mais aussi de préparer, conserver et gérer ces ressources (Hickey 2006, 2007).

Éducation

La promotion de l'éducation pour tous, énoncée parmi les priorités du développement, dans les Objectifs de développement pour le millénaire par exemple, se réfère souvent à une éducation occidentale, qui ne tient généralement compte ni du contexte local ni des systèmes de connaissances océaniques. À l'heure actuelle, la majorité des jeunes de Vanuatu sont surtout éduqués selon le système scolaire officiel, c'est-à-dire qu'ils suivent le cycle secondaire dans des internats, loin de leurs îles natales. Cela signifie aussi qu'ils ne parlent plus leur langue vernaculaire et qu'ils ne pratiquent plus les systèmes de connaissances de leurs ancêtres, sources de sécurité alimentaire et sociale des ménages, et qui sont à la base des systèmes de gestion des ressources. Les systèmes éducatifs officiels prennent rarement en considération les systèmes préexistants de production alimentaire ou de gestion des ressources, mais se concentrent exclusivement sur la promotion de modèles occidentaux, présentés dans des manuels produits à l'étranger. Résultat, les élèves sortent généralement du système d'éducation officiel en pensant que leurs savoirs écologiques traditionnels ont une valeur limitée, et qu'il ne vaut pas la peine de le préserver ni de l'intégrer dans des formes de gestion contemporaines.

En outre, la richesse de Vanuatu et de toute la Mélanésie en langues vernaculaires est en train de subir une érosion rapide, voire de disparaître (Lynch et Crowley 2001). Les relations intrinsèques entre environnement et langue sont bien reconnues, de même que les savoirs écologiques traditionnels intimement liés à la langue. On prête toutefois peu d'attention au maintien de cette richesse linguistique de la Mélanésie et l'on ne se soucie guère de freiner le rythme de son appauvrissement. À Vanuatu, par exemple, les langues employées pour enseigner restent le français et l'anglais, deux langues coloniales. La plus grande mobilité des populations à l'heure actuelle et le nombre croissant de mariages



Un pêcheur met en pratique sa connaissance des poissons et des habitats pour améliorer ses prises (Photo : F. Hickey).

mixtes (unions de personnes issues de groupes culturo-linguistiques différents) accélèrent le déclin de la transmission des langues vernaculaires.

On pourrait aisément remédier au désintérêt des jeunes pour les savoirs écologiques traditionnels en incorporant ceux-ci dans le système éducatif officiel, afin d'en promouvoir la valeur auprès des élèves d'aujourd'hui (parallèlement à la valeur complémentaire des savoirs occidentaux ou scientifiques). C'est ainsi que le Centre culturel de Vanuatu, en collaboration avec le Ministère de l'éducation de Vanuatu et UNESCO-LINKS, a récemment mis sur pied un programme d'élaboration de supports didactiques à l'intention des établissements d'enseignement primaire, qui montrent l'intérêt des savoirs écologiques traditionnels et leur utilité dans l'économie traditionnelle et les systèmes de gestion des ressources.

Il est également important de reconnaître et de soutenir les systèmes traditionnels d'éducation qui mettent l'accent sur « l'apprentissage par la pratique », en dehors de la salle de classe. Les systèmes informels de transmission des savoirs écologiques traditionnels restent en vigueur dans de nombreuses sociétés océaniques, mais ne sont guère reconnus ni soutenus par les autorités officielles. Les groupes de jeunes, de femmes, et les associations religieuses pourraient être mis à contribution pour relancer l'intérêt pour ces systèmes. Étant donné l'étendue des connaissances et pratiques culturelles existant dans l'ensemble de la Mélanésie, il importe aussi d'entériner d'autres modes de connaissance, en dehors du cadre cosmologique occidental généralement adopté par le système éducatif formel.

De nouveaux instruments de mesure du développement humain, du bien-être, du bonheur

Il est généralement admis que le « développement humain » intègre diverses dimensions qui complètent et dépassent la simple visée d'un « revenu de base ». Selon les diverses définitions de l'expression, le développement humain peut recouvrir un « processus qui permet aux peuples d'élargir leurs choix et leur liberté » (Sen 2000) et « l'épanouissement de l'être humain, dans tous les sens du terme : public et privé, économique et social, politique et spirituel » (Alkire 2002).

Outre l'indice IDH et les ODM, d'autres instruments de mesure du développement humain ont été mis au point pour approfondir et inclure ou souligner différents aspects du développement humain. Parmi ces instruments, il faut citer l'indice du bonheur national brut du Bhoutan qui vise à instaurer un équilibre entre le développement de type occidental et les systèmes de valeur propres au Bhoutan, fondés sur les principes du Bouddhisme. Les quatre piliers du BNB sont la promotion d'un développement socioéconomique équitable et durable, la conservation et la promotion des valeurs culturelles, la sauvegarde de l'environnement naturel et une bonne gouvernance responsable.

Vu les spécificités de la Mélanésie — grande diversité culturelle, forte proportion de terres et de récifs relevant du régime de propriété coutumière, patrimoine intangible considérable, pratique intensive de l'économie traditionnelle — l'Océanie devrait s'attacher à mettre au

point un système original de mesure du développement, reflétant plus exactement les systèmes de valeurs et de capital social qui sous-tendent sa diversité culturelle, son identité, son autonomie économique et sa souplesse d'adaptation. Cette démarche est importante si la région ne veut pas voir son développement dicté ou entraîné par des mesures du développement humain généralement reconnues comme inappropriées ou fallacieuses et qui passent à côté de valeurs importantes pour les sociétés océaniques telles que le bonheur, le bien-être, la productivité et la qualité de la vie.

Dans ce but, le Centre culturel de Vanuatu a présenté un document de réflexion au Groupe du Fer de lance mélanésien, lors de sa dernière réunion. Le Groupe a décidé de réfléchir à la mise au point d'indices du développement humain spécifiques à la Mélanésie. Des fonds ont été mobilisés pour organiser un séminaire, à l'intention des représentants de tous les pays mélanésiens et d'autres pays déjà en train d'élaborer d'autres indices (par exemple le HPI, et des indices du PNUD, de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (UNPFII) qui plaide en faveur de l'élaboration de ce genre d'indicateurs, de la Fondation Tebteba d'Éthiopie et du Conseil international des Traités indiens). Ce séminaire, dont les participants débattront ces idées, aura lieu en 2009 et marquera la première étape de l'élaboration d'autres instruments de mesures pour la Mélanésie, plus à même de présider au développement durable.

Conclusion

Il faut impérativement que les actions prioritaires en faveur du développement, telles que les ODM, soient conduites, à l'échelon mondial, en tenant compte du contexte socioculturel qui prévaut en Océanie. Il faut, à cet effet, reconnaître en particulier l'économie traditionnelle, les systèmes coutumiers de propriété des espaces terrestres et marins et les systèmes de monnaie sociale, les savoirs écologiques traditionnels, et d'autres formes du patrimoine culturel intangible qui sous-tendent le développement humain mais ne peuvent pas être cernés par des outils de mesure classiques tels que le PIB ou l'IDH.

Ces systèmes préexistants de savoirs et de monnaie sociale doivent également être pris en compte dans les systèmes éducatifs officiels, afin qu'ils puissent contribuer durablement au développement économique et humain, au lieu de saper les valeurs et les systèmes de connaissances qui sous-tendent l'auto-suffisance économique et la souplesse d'adaptation ainsi que l'identité culturelle des nations océaniques. Il serait utile, à cet effet, de consulter les chefs de communautés et les chefs coutumiers, ainsi que le personnel des services de l'État à propos des meilleures façons de soutenir ces systèmes de connaissance et leur introduction dans le système éducatif officiel.

Il conviendrait également de reconnaître que la pêche, malgré sa contribution limitée au PIB (tout en admettant qu'elle est sous-estimée), demeure une activité essentielle pour les communautés habitant les côtes et l'intérieur des terres, qu'elle est une source régulière de protéines animales biologiques, nutritives, et qu'elle est à l'origine du développement humain dans la mesure où

elle permet aux populations de percevoir des revenus. Pour mieux comprendre et reconnaître la dynamique de la contribution de la pêche à l'économie nationale et au développement humain, il demeure essentiel que des bailleurs de fonds apportent leur concours au perfectionnement des méthodes de recensement, d'échantillonnage et d'estimation des prises côtières et d'eau douce, ainsi qu'à la recherche de possibilités de valorisation des ressources, afin de multiplier les chances de développement humain. L'actualisation des données issues de recensements aiderait à fournir des estimations précises des prises côtières, à la lumière de l'introduction permanente d'engins de pêche modernes, de la forte croissance démographique, de la monétarisation continue des ressources marines et de l'évolution de l'économie rurale, de plus en plus fondée sur les échanges monétaires. Les agents des services des pêches nationaux devraient travailler en étroite collaboration avec ceux des services de la statistique pour affiner ces données. Le perfectionnement des méthodes d'estimation des contributions de la pêche côtière à la sécurité alimentaire et sociale des ménages permettra aussi de surveiller l'évolution de la production halieutique, et d'en faire un outil approprié de mesure du développement humain dans les zones rurales.

Le rôle des femmes dans la pêche, en particulier sur le littoral, devrait aussi être mieux perçu et reconnu, notamment en ce qui concerne leur contribution à la sécurité alimentaire des ménages et au développement humain. Parallèlement à cette démarche, il faudrait déployer des efforts à l'appui de l'autonomisation des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes. Les savoirs écologiques traditionnels spécifiquement détenus par des femmes et leur connaissance de la gestion devraient être appréciés à leur juste valeur, afin d'améliorer la gestion des ressources marines. Les femmes appartenant à des services des pêches, qui ont reçu une formation en sciences sociales et connaissent la valeur des savoirs écologiques traditionnels feraient avancer les choses dans ce domaine.

La mondialisation recèle ses propres risques, comme le montrent la crise financière mondiale et la récession économique qui sévissent actuellement. Ces événements devraient inciter les organisations régionales, les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics et les individus à réfléchir à la valeur des systèmes préexistants et de l'économie traditionnelle, qui ont fait leurs preuves et qui assurent la sécurité alimentaire et sociale de l'Océanie depuis des millénaires. L'accent devrait être mis sur une meilleure reconnaissance de l'autonomie de l'Océanie, de la richesse de ses savoirs écologiques traditionnels, adaptés à son contexte socioculturel, ainsi que sur sa diversité génétique. Le renforcement de la monnaie sociale et du tissu des sociétés insulaires comporterait de nombreux autres avantages, notamment une gouvernance locale plus forte ainsi que des systèmes plus performants de propriété des espaces terrestres et marins locaux et de gestion des ressources. On peut dire que l'économie traditionnelle est le modèle de développement des moyens de subsistance le

mieux adapté aux économies rurales et le plus à même de perpétuer le mode de vie océanien au profit des générations futures.

Remerciements

Sincères remerciements à M. Pita Toa, Service national de la statistique de Vanuatu, ainsi qu'au personnel du Centre culturel de Vanuatu, MM. Ralph Regenvanu, Joel Simo, Noe Saksak, et Mme Sue Baereleo, pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.



De nourrissants poissons frais du récif pour le déjeuner

Bibliographie

- Adams W.M. 2006. The future of sustainability: Re-thinking environment and development in the twenty-first century. Report of the IUCN Renowned Thinkers Meeting. Zurich, Switzerland: IUCN.
- ADB. 2003. Priorities of the people. Asian Development Bank, Manila, Philippines
- Alkire S. 2002. Dimensions of human development. *World Development* 30:181-205.
- Beazely P. and Mullin B. 2006. Vanuatu economic opportunities. Fact-finding mission (AusAID and NZAID), Blackdown Beaminster, UK, and St. Lucia, Queensland. Peter Bazeley Development Consulting and Uniquet Pty, University of Queensland.
- Crocombe R. (ed). 1987. Land tenure in the Pacific. Suva, Fiji: University of the South Pacific.
- Dalzell P., Adams T.J.H. and Polunin N.V.C. 1996. Coastal fisheries in the Pacific Islands. *Oceanography and Marine Biology: An Annual Review* 34:395-531.
- Department of Fisheries. 2007. Annual report – 2007. Port Vila, Republic of Vanuatu.
- Foale S.J. and Manele B. 2004. Social and political barriers to the use of marine protected areas for conservation and fishery management in Melanesia. *Asia Pacific Viewpoint* 45(3):373-386.

- Gay D. 2008 (ed). Vanuatu diagnostic trade integration study. Department of Trade, Industry and Investment, Port Vila, Vanuatu.
- Gillett R. and Lightfoot C. 2001. The contribution of fisheries to the economies of Pacific Island countries. Pacific Studies Series. Manila, Philippines: ADB.
- Hickey F.R. 2006. Gestion traditionnelle des ressources marines à Vanuatu: reconnaître, appuyer et renforcer les systèmes autochtones de gestion des ressources. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 20:11–23.
- Hickey F.R. 2007. Traditional marine resource management in Vanuatu: World views in transformation. p 147–168. In: Haggan N., Neis B. and Baird I.G. (eds). *Coastal Management. Source 4*. UNESCO.
- Huffman K.W. 1996. Trading, cultural exchange and copyright: Important aspects of Vanuatu Arts. p. 182–194. In: Bonnemaïson J., Kaufmann C., Huffman K. and Tryon D. (eds). *Arts of Vanuatu*. NSW, Australia: Crawford House Publishing Pty Ltd.
- Johannes R.E. 1978. Traditional marine conservation methods in Oceania and their demise. *Annual Review of Ecology and Systematics* 9:349–364.
- Johannes R.E. and Hickey F.R. 2004. Evolution of village-based marine resource management in Vanuatu between 1993 and 2001. *Coastal region and small island papers* 15. Paris: UNESCO.
- Kronen M. et Vunisea A. 2008. Les femmes ne vont jamais à la chasse, mais elles pêchent : L'égalité des femmes et des hommes dans la formulation des politiques et la planification stratégique du secteur de la pêche côtière en Océanie. *Hina, les femmes et la pêche, Bulletin de la CPS* 17:3–15.
- Lynch J. and Crowley T. 2001. *Languages of Vanuatu, a new survey and bibliography*. Pacific Linguistics, Research School of Pacific and Asian Studies. Canberra, Australia: The Australian National University.
- Nari R. 2000. Land tenure and resource management: A major challenge in Vanuatu. *Pacific Economic Bulletin* 15(2):170–174.
- National Statistics Office. 2006. Preliminary report: Agriculture census 2006. Port Vila, Vanuatu.
- National Statistics Office. 2007. Preliminary report. Agriculture census 2007. Port Vila, Vanuatu.
- National Statistics Office. 2008. National accounts of Vanuatu 2007. Port Vila, Vanuatu.
- Novaczek I. and Mitchell J. 2004. Constructing realities: documenting women's fisheries in the Pacific Islands. p. 15–20. In: Choo, P.S., Hall S.J., Williams, M.J., (eds). *Global Symposium on Gender and Fisheries: Seventh Asian Fisheries Forum, 1–2 December 2004, Penang, Malaysia*. WorldFish Center, Penang, Malaysia. 174 p.
- Nowak B.S. 2008. Environmental degradation and its gendered impact on coastal livelihoods options among Btsisi' households of Peninsular Malaysia. *Development* 51:186–192.
- Pacific Pulse. 2008. The weekly newsletter of South Pacific Travel.
- Regenvanu R. 2008. Issues with land reform in Vanuatu. *Journal of South Pacific Law* 12 (1):63–67.
- Ruddle K. and Hickey F.R. 2008. Environment, Development and Sustainability 10(5):565–589.
- Sen A. 2000. *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Tarisesei J., and Novaczek I. 2005. Gender, generational perceptions and community fisheries management in Lelepa, North Efate, Vanuatu. p. 187–208. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific Voices – Equity and sustainability in Pacific Island Fisheries*. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific.
- Thaman R.R. 2008. Pacific Island agrobiodiversity and ethnobiodiversity: A foundation for sustainable Pacific Island life. p. 102–110. *Biodiversity: Journal of Life on Earth* 9(1 & 2): 102–110.
- Van Trease H. 1987. *The politics of land in Vanuatu*. University of the South Pacific, Institute of Pacific Studies. Suva, Fiji Islands.
- Weightman B. 1989. *Agriculture in Vanuatu, a historical view*. Portsmouth, UK: Grosvenor Press.
- Williams M.J. 2008. Why look at fisheries through a gender lens? *Development* 51:180–185.
- Zeller D., Booth S. and Pauly D. 2005. Fisheries contributions to GDP: Underestimating small-scale fisheries in the Pacific. Working Paper # 2005-5. Fisheries Centre. University of British Columbia, Vancouver, Canada.